

RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00236

Numéro SIREN : 382 675 551

Nom ou dénomination : COMPTAFRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2018 sous le numéro de dépôt 1001

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	225 505	126 847	98 657	6 678
Fonds commercial (1)	8 318 504		8 318 504	7 678 634
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	109 001		109 001	109 001
Constructions	1 158 474	930 033	228 441	243 381
Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 782	72 761	31 021	9 104
Autres immobilisations corporelles	1 397 953	887 097	510 856	362 478
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				817 011
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	240		240	240
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 468		25 468	23 521
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 338 927	2 016 738	9 322 188	9 250 049
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	16 822		16 822	6 702
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	6 449 691	469 164	5 980 527	5 485 134
Autres créances	2 134 036		2 134 036	2 179 389
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	1 650 000		1 650 000	1 060 164
Disponibilités	534 960		534 960	389 568
Charges constatées d'avance (3)	93 975		93 975	103 057
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 879 483	469 164	10 410 319	9 224 014
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	22 218 409	2 485 902	19 732 508	18 474 062
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Exercice clos au 30 septembre 2017

Comptes annuels

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		11 504	-11 504	-100,00
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	13 232 096	12 073 444	1 158 652	9,60
Chiffre d'affaires net	13 232 096	12 084 948	1 147 148	9,49
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	75 533	36 686	38 848	105,89
Reprises sur provisions (et amortissements), trans	474 956	522 313	-47 357	-9,07
Autres produits	343	182	161	88,23
Total I	13 782 928	12 644 129	1 138 800	9,01
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		10 318	-10 318	-100,00
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisio				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	5 206 676	4 816 093	390 583	8,11
Impôts, taxes et versements assimilés	301 921	325 773	-23 852	-7,32
Salaires et traitements	4 974 030	4 621 329	352 701	7,63
Charges sociales	1 920 327	1 811 967	108 360	5,98
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissem	162 911	117 353	45 558	38,82
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	265 936	288 434	-22 498	-7,80
– Pour risques et charges : dotations aux provisio	638	5 675	-5 037	-88,76
Autres charges	49 033	31 051	17 982	57,91
Total II	12 881 471	12 027 992	853 479	7,10
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	901 457	616 137	285 320	46,31
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en com				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif i				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 944	10 352	-5 408	-52,24
Reprises sur provisions et dépréciations et transfe				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers				
Total V	4 944	10 352	-5 408	-52,24
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations				
Intérêts et charges assimilées (4)	32 913	42 585	-9 671	-22,71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières				
Total VI	32 913	42 585	-9 671	-22,71
RESULTAT FINANCIER (V–VI)	-27 970	-32 233	4 263	-13,23
RESULTAT COURANT avant impôts (	873 487	583 904	289 583	49,59

Bilan passif

	au 30/09/2017	au 30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 378 016	1 378 016
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 197 792	1 197 792
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	137 802	137 802
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	635 938	332 378
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	620 439	505 095
Subventions d'investissement	138 584	141 718
Provisions réglementées	4 108 572	3 692 801
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	60 000	60 000
Provisions pour charges	21 768	21 130
	81 768	81 130
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 181 256	2 487 433
Emprunts et dettes diverses (3)	157 561	263 921
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	8 178 136	7 504 718
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 098 558	1 838 154
Dettes fiscales et sociales	2 760 388	2 443 766
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	135 145	114 139
Produits constatés d'avance (1)	31 125	48 000
	15 542 168	14 700 131
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 732 508	18 474 062
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 601 287	1 847 469
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 762 745	5 347 944
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	256	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 168	3 996	-828	-20,72
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charge	6 575	6 575		
Total produits-exceptionnels (VII)	9 743	10 571	-828	-7,83
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 790	5 535	254	4,60
Sur opérations en capital		4 639	-4 639	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provi	3 442	3 442		
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 231	13 616	-4 385	-32,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	512	-3 045	3 557	-116,82
Participation des salariés aux résultats (IX)	61 804		61 804	
Impôts sur les bénéfices (X)	191 756	75 765	115 991	153,09
Total des produits (I+III+V+VII)	13 797 615	12 665 052	1 132 564	8,94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 177 176	12 159 957	1 017 219	8,37
BENEFICE OU PERTE	620 439	505 095	115 345	22,84
(a) Y compris :				
– Redevances de crédit-bail mobilier				
– Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Exercice clos au 30 septembre 2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA COMPTAFRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 19 732 508 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 620 439 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 40 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 10 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme d'une provision.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 290 647 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a absorbé par voie de fusion absorption, en date du 31 mai 2017, sa filiale la SAS SOLOGNE AUDIT CENTRE, dont le siège social était 85, Faubourg d'Orléans, 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY. Cette fusion s'est accompagnée d'un effet rétroactif au 1er jour de l'exercice, soit le 1er octobre 2016.

Les titres de participation inscrits à l'actif pour la somme de 817 011 € ont été annulés dans nos comptes.

Un mali de fusion a été inscrit à l'actif du bilan pour la somme de 173 097€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	8 064 999	253 505		8 318 504
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	123 440	108 665	6 600	225 505
Immobilisations incorporelles	8 188 440	362 169	6 600	8 544 009
– Terrains	109 001			109 001
– Constructions sur sol propre	1 110 606			1 110 606
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 867			47 867
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	76 842	26 940		103 782
– Installations générales, agencements aménagements divers	499 406	13 918	3 487	509 838
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	670 595	248 366	30 846	888 115
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 514 318	289 224	34 332	2 769 210
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	817 011		817 011	
– Autres titres immobilisés	240			240
– Prêts et autres immobilisations financières	26 521	14	1 067	25 468
Immobilisations financières	843 772	14	818 078	25 708
ACTIF IMMOBILISE	11 546 530	651 407	859 011	11 338 927

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Bourges-Aubigny	56 368		820 259	876 627
Vierzon – Romorantin	620 009		408 205	1 028 214
Tours	122 921		258 665	381 586
Orléans			608 090	608 090
Le Mans	126 260		773 092	899 352
Alençon	393 504			393 504
Limoges-Eymoutiers-St Léonard de Noblat	1 189 380		404 763	1 594 143
Moulins-Chateau Chinon			292 623	292 623
Chartres			266 469	266 469
Auzances			262 774	262 774
Montluçon			165 133	165 133
Châteauroux	368 379		399 353	767 732
Nevers	231 000			231 000
Blois	400 000		151 257	551 257
Total	3 507 821		4 810 683	8 318 504

Immobilisations corporelles

Les immeubles ont été identifiés par composants, conformément à la réglementation comptable en vigueur.

Les amortissements ont été calculés, en mode linéaire, sur la base de la valeur nette comptable de ces actifs et pour la durée de vie estimée, restant à courir, soit :

- Structure-Gros oeuvre 40 ans
- Façade-Etanchéité 20 ans
- Installations générales 15 ans
- Agencements 10 ans

Des amortissements dérogatoires sont ainsi pratiqués pour rattraper l'amortissement fiscal accepté au regard des valeurs d'usage auprès de l'Administration Fiscale. Ces amortissements dérogatoires ont concerné l'élément Structure-Gros Oeuvre des immeubles, et ont fait l'objet d'une dotation pour 3 441 € et d'une reprise pour 6 575 € au titre de cet exercice.

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour calculer la base amortissable des immobilisations, soit parce qu'elle ne peut être estimée de façon suffisamment fiable, soit parce qu'elle n'est pas significative.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	116 762	16 685	6 600	126 847
Immobilisations incorporelles	116 762	16 685	6 600	126 847
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	870 942	14 337		885 279
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	44 150	603		44 753
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	67 738	5 023		72 761
– Installations générales, agencements aménagements divers	338 754	29 488	3 487	364 755
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	456 412	96 776	30 846	522 342
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 777 996	146 227	34 332	1 889 891
ACTIF IMMOBILISE	1 894 758	162 913	40 933	2 016 738

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 703 170 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 468		25 468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 449 691	6 449 691	
Autres	2 134 036	2 134 036	
Capital souscrit – appelé, non versé	93 975	93 975	
Charges constatées d'avance			
Total	8 703 170	8 677 702	25 468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

La comptabilisation des travaux en cours est la suivante, compte tenu du mode de facturation en place dans la société :

- à l'actif, en compte créances clients - produits non encore facturés : temps passés sur les missions en cours au 30 septembre 2017 valorisés en prix de vente moyen : Total de 3 322 436 €
- au passif, en compte Avances et acomptes reçus sur commandes en cours : acomptes facturés au titre des missions en cours au 30 septembre 2017 : Total de 8 178 135 €.

Produits à recevoir

	Montant
Clients prod. non enc. facture	3 341 696
R.r.r avoirs à recevoir	21 842
Produits à recevoir	21 832
Etat-produits à recevoir	250 183
Banque – intérêts courus à recevoir	3 346
Total	3 638 899

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 378 016,00 euros décomposé en 86 126 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	141 718	3 442	6 575	138 584
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	141 718	3 442	6 575	138 584
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		3 442	6 575	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	60 000				60 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	21 130	638			21 768
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	81 130	638			81 768
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		638			
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision pour risques et charges est constatée pour un montant total de 60 000 € au titre de plusieurs litiges en cours.

Une provision pour médailles du travail est constatée pour un montant de 21 768 €.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 364 032 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	256	256		
– à plus de 1 an à l'origine	2 181 000	579 712	1 500 535	100 752
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	311	311		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 098 558	2 098 558		
Dettes fiscales et sociales	2 760 388	2 760 388		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	292 395	292 395		
Produits constatés d'avance	31 125	31 125		
Total	7 364 032	5 762 745	1 500 535	100 752
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	334 010			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	901 739			
(**) Dont envers les associés	157 250			

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	1 885 059
Interets courus a payer	256
Ass.-interets courus	788
Dettes prov pour congés payés	315 347
Dettes provis.particip.salar.f	61 804
Personnel autres charg. a paye	188 710
Provis. charg. soc. s/cong. pa	145 679
Organ. sociaux charges a payer	94 279
Etat charges a payer	47 848
R.r.r a accord & av a etab.	12 298
Divers charges a payer	113 929
Total	2 865 998

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	93 975		
Total	93 975		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	31 125		
Total	31 125		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 813 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 904	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 886	
Amortissements dérogatoires	3 442	
Rentrées sur créances amorties		2 206
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		962
Amortissements dérogatoires		6 575
TOTAL	9 231	9 743

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2015, la société SA COMPTAFRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS COMPTAFRANCE AUDIT EXPERTISE, 10 Rue Georges Pompidou 18000 BOURGES.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

En application de la méthode de la neutralité prévue à la convention d'intégration, la charge d'impôt est supportée par la société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 180 personnes dont 8 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	161	
Ouvriers		
Total	180	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Inscription hypothécaire	51 347
Nantissement clientèle	1 042 244
Autres engagements donnés	1 093 591
Total	1 093 591
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	51 347

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution SAS COMPTAFRANCE AUDIT EXPERTISE	203 275
Avals et cautions	203 275
Autres engagements reçus	
Total	203 275
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	203 275
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de fin de carrière représentent une valeur actuarielle de 619 715 €, au 30 septembre 2017, sur la base des paramètres retenus suivants :

- application des dispositions de la convention collective des Experts comptables
- hypothèse de départ volontaire à la retraite des salariés à l'âge de 62 ans
- taux moyen de charges sociales : 40,14 %
- taux de rotation du personnel faible
- table de mortalité utilisée : TG 05
- taux d'actualisation de 2%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 378 016,00	1 378 016,00	1 378 016,00	1 378 016,00	1 378 016,00
Nombre d'actions ordinaires	86 126,00	86 126,00	86 126,00	86 126,00	86 126,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	10 554 439,47	10 776 402,51	11 584 661,26	12 084 948,01	13 232 096,37
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	746 870,64	728 337,71	1 237 861,81	574 805,09	980 961,99
Impôts sur les bénéfices	213 391,08	179 489,72	287 146,02	75 764,77	191 756,16
Participation des salariés	77 233,00	58 053,00	114 182,00		61 804,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	381 366,12	511 568,44	724 751,06	505 094,56	620 439,32
Résultat distribué	380 676,92	508 143,00	724 319,00	201 535,00	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	5,30	5,70	9,71	5,79	8,45
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	4,43	5,94	8,41	5,86	7,20
Dividende distribué	4,42	5,90	8,41	2,34	
Personnel					
Effectif salariés	142	147	151	167	180
Montant de la masse salariale	4 893 078,15	5 323 000,57	5 514 025,79	4 621 328,58	4 974 029,86
Montant des sommes versées en avantages sociaux	2 130 591,61	2 260 613,32	2 357 962,83	1 811 967,24	1 920 326,87

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SA COMPTAFRANCE

30 SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTAFRANCE SA
SA AU CAPITAL DE 1 378 016 €
SIEGE SOCIAL : 10 RUE GEORGES POMPIDOU
18000 BOURGES

SIRET : 382 675 551

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA COMPTAFRANCE relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé en page 19 de l'annexe des comptes annuels dans le paragraphe « faits caractéristiques » concernant :

- La fusion absorption avec la SAS Sologne Audit Centre en date du 31 mai 2017 avec effet rétroactif au 1er octobre 2016. Suite à cette opération un mali de fusion a été inscrit à l'actif du bilan pour la somme de 173 097 €.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SA COMPTAFRANCE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEMANDEUR, le 07 Mars 2018

Le Commissaire aux comptes
ORCOM ET ASSOCIES



Benoît DESBOIS
Associé mandataire social

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	225 505	126 847	98 657	6 678
Fonds commercial (1)	8 318 504		8 318 504	7 678 634
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	109 001		109 001	109 001
Constructions	1 158 474	930 033	228 441	243 381
Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 782	72 761	31 021	9 104
Autres immobilisations corporelles	1 397 953	887 097	510 856	362 478
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				817 011
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	240		240	240
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 468		25 468	23 521
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 338 927	2 016 738	9 322 188	9 250 049
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	16 822		16 822	6 702
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	6 449 691	469 164	5 980 527	5 485 134
Autres créances	2 134 036		2 134 036	2 179 389
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	1 650 000		1 650 000	1 060 164
Disponibilités	534 960		534 960	389 568
Charges constatées d'avance (3)	93 975		93 975	103 057
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 879 483	469 164	10 410 319	9 224 014
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	22 218 409	2 485 902	19 732 508	18 474 062
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	au 30/09/2017	au 30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 378 016	1 378 016
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 197 792	1 197 792
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	137 802	137 802
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	635 938	332 378
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	620 439	505 095
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	138 584	141 718
	4 108 572	3 692 801
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	60 000	60 000
Provisions pour charges	21 768	21 130
	81 768	81 130
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 181 256	2 487 433
Emprunts et dettes diverses (3)	157 561	263 921
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	8 178 136	7 504 718
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 098 558	1 838 154
Dettes fiscales et sociales	2 760 388	2 443 766
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	135 145	114 139
Produits constatés d'avance (1)	31 125	48 000
	15 542 168	14 700 131
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 732 508	18 474 062
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 601 287	1 847 469
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 762 745	5 347 944
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	256	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

7

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		11 504	-11 504	-100,00
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	13 232 096	12 073 444	1 158 652	9,60
Chiffre d'affaires net	13 232 096	12 084 948	1 147 148	9,49
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	75 533	36 686	38 848	105,89
Reprises sur provisions (et amortissements), trans	474 956	522 313	-47 357	-9,07
Autres produits	343	182	161	88,23
Total I	13 782 928	12 644 129	1 138 800	9,01
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		10 318	-10 318	-100,00
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisio				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	5 206 676	4 816 093	390 583	8,11
Impôts, taxes et versements assimilés	301 921	325 773	-23 852	-7,32
Salaires et traitements	4 974 030	4 621 329	352 701	7,63
Charges sociales	1 920 327	1 811 967	108 360	5,98
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissem	162 911	117 353	45 558	38,82
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	265 936	288 434	-22 498	-7,80
– Pour risques et charges : dotations aux provisio	638	5 675	-5 037	-88,76
Autres charges	49 033	31 051	17 982	57,91
Total II	12 881 471	12 027 992	853 479	7,10
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	901 457	616 137	285 320	46,31
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en com				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif i				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 944	10 352	-5 408	-52,24
Reprises sur provisions et dépréciations et transfe				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers				
Total V	4 944	10 352	-5 408	-52,24
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations				
Intérêts et charges assimilées (4)	32 913	42 585	-9 671	-22,71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières				
Total VI	32 913	42 585	-9 671	-22,71
RESULTAT FINANCIER (V–VI)	-27 970	-32 233	4 263	-13,23
RESULTAT COURANT avant impôts (	873 487	583 904	289 583	49,59

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 168	3 996	-828	-20,72
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charge	6 575	6 575		
Total produits exceptionnels (VII)	9 743	10 571	-828	-7,83
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 790	5 535	254	4,60
Sur opérations en capital		4 639	-4 639	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provi	3 442	3 442		
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 231	13 616	-4 385	-32,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	512	-3 045	3 557	-116,82
Participation des salariés aux résultats (IX)	61 804		61 804	
Impôts sur les bénéfices (X)	191 756	75 765	115 991	153,09
Total des produits (I+III+V+VII)	13 797 615	12 665 052	1 132 564	8,94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 177 176	12 159 957	1 017 219	8,37
BENEFICE OU PERTE	620 439	505 095	115 345	22,84
(a) Y compris :				
– Redevances de crédit-bail mobilier				
– Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA COMPTAFRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 19 732 508 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 620 439 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 40 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 10 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

7

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme d'une provision.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 290 647 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a absorbé par voie de fusion absorption, en date du 31 mai 2017, sa filiale la SAS SOLOGNE AUDIT CENTRE, dont le siège social était 85, Faubourg d'Orléans, 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY. Cette fusion s'est accompagnée d'un effet rétroactif au 1er jour de l'exercice, soit le 1er octobre 2016.

Les titres de participation inscrits à l'actif pour la somme de 817 011 € ont été annulés dans nos comptes.

Un mali de fusion a été inscrit à l'actif du bilan pour la somme de 173 097€.

/

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	8 064 999	253 505		8 318 504
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	123 440	108 665	6 600	225 505
Immobilisations incorporelles	8 188 440	362 169	6 600	8 544 009
– Terrains	109 001			109 001
– Constructions sur sol propre	1 110 606			1 110 606
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	47 867			47 867
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	76 842	26 940		103 782
– Installations générales, agencements aménagements divers	499 406	13 918	3 487	509 838
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	670 595	248 366	30 846	888 115
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 514 318	289 224	34 332	2 769 210
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	817 011		817 011	
– Autres titres immobilisés	240			240
– Prêts et autres immobilisations financières	26 521	14	1 067	25 468
Immobilisations financières	843 772	14	818 078	25 708
ACTIF IMMOBILISE	11 546 530	651 407	859 011	11 338 927

Immobilisations incorporelles

4

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Bourges–Aubigny	56 368		820 259	876 627
Vierzon – Romorantin	620 009		408 205	1 028 214
Tours	122 921		258 665	381 586
Orléans			608 090	608 090
Le Mans	126 260		773 092	899 352
Alençon	393 504			393 504
Limoges–Eymoutiers–St Léonard de Noblat	1 189 380		404 763	1 594 143
Moulins–Chateau Chinon			292 623	292 623
Chartres			266 469	266 469
Auzances			262 774	262 774
Montluçon			165 133	165 133
Châteauroux	368 379		399 353	767 732
Nevers	231 000			231 000
Blois	400 000		151 257	551 257
Total	3 507 821		4 810 683	8 318 504

Immobilisations corporelles

Les immeubles ont été identifiés par composants, conformément à la réglementation comptable en vigueur.

Les amortissements ont été calculés, en mode linéaire, sur la base de la valeur nette comptable de ces actifs et pour la durée de vie estimée, restant à courir, soit :

- Structure–Gros oeuvre 40 ans
- Façade–Etanchéité 20 ans
- Installations générales 15 ans
- Agencements 10 ans

Des amortissements dérogatoires sont ainsi pratiqués pour rattraper l'amortissement fiscal accepté au regard des valeurs d'usage auprès de l'Administration Fiscale. Ces amortissements dérogatoires ont concerné l'élément Structure-Gros Oeuvre des immeubles, et ont fait l'objet d'une dotation pour 3 441 € et d'une reprise pour 6 575 € au titre de cet exercice.

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour calculer la base amortissable des immobilisations, soit parce qu'elle ne peut être estimée de façon suffisamment fiable, soit parce qu'elle n'est pas significative.

5

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	116 762	16 685	6 600	126 847
Immobilisations incorporelles	116 762	16 685	6 600	126 847
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	870 942	14 337		885 279
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	44 150	603		44 753
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	67 738	5 023		72 761
– Installations générales, agencements aménagements divers	338 754	29 488	3 487	364 755
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	456 412	96 776	30 846	522 342
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 777 996	146 227	34 332	1 889 891
ACTIF IMMOBILISE	1 894 758	162 913	40 933	2 016 738

7

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 703 170 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 468		25 468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 449 691	6 449 691	
Autres	2 134 036	2 134 036	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	93 975	93 975	
Total	8 703 170	8 677 702	25 468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

La comptabilisation des travaux en cours est la suivante, compte tenu du mode de facturation en place dans la société :

- à l'actif, en compte créances clients - produits non encore facturés : temps passés sur les missions en cours au 30 septembre 2017 valorisés en prix de vente moyen : Total de 3 322 436 €
- au passif, en compte Avances et acomptes reçus sur commandes en cours : acomptes facturés au titre des missions en cours au 30 septembre 2017 : Total de 8 178 135 €.

Produits à recevoir

	Montant
Clients prod. non enc. facture	3 341 696
R.r.r avoirs à recevoir	21 842
Produits à recevoir	21 832
Etat-produits à recevoir	250 183
Banque – intérêts courus à recevoir	3 346
Total	3 638 899

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 378 016,00 euros décomposé en 86 126 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	141 718	3 442	6 575	138 584
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	141 718	3 442	6 575	138 584
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation				
Financières		3 442	6 575	
Exceptionnelles				

4

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	60 000				60 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	21 130	638			21 768
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	81 130	638			81 768
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		638			
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision pour risques et charges est constatée pour un montant total de 60 000 € au titre de plusieurs litiges en cours.
 Une provision pour médailles du travail est constatée pour un montant de 21 768 €.

7

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 364 032 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	256	256		
– à plus de 1 an à l'origine	2 181 000	579 712	1 500 535	100 752
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	311	311		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 098 558	2 098 558		
Dettes fiscales et sociales	2 760 388	2 760 388		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	292 395	292 395		
Produits constatés d'avance	31 125	31 125		
Total	7 364 032	5 762 745	1 500 535	100 752
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	334 010			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	901 739			
(**) Dont envers les associés	157 250			

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	1 885 059
Interets courus a payer	256
Ass.-interets courus	788
Dettes prov pour congés payés	315 347
Dettes provis. particip. salar. f	61 804
Personnel autres charg. a paye	188 710
Provis. charg. soc. s/cong. pa	145 679
Organ. sociaux charges a payer	94 279
Etat charges a payer	47 848
R.r.r a accord & av a etab.	12 298
Divers charges a payer	113 929
Total	2 865 998

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	93 975		
Total	93 975		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	31 125		
Total	31 125		

3

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 13 813 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 904	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 886	
Amortissements dérogatoires	3 442	2 206
Rentrées sur créances amorties		962
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 575
Amortissements dérogatoires		
TOTAL	9 231	9 743

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2015, la société SA COMPTAFRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS COMPTAFRANCE AUDIT EXPERTISE, 10 Rue Georges Pompidou 18000 BOURGES.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

En application de la méthode de la neutralité prévue à la convention d'intégration, la charge d'impôt est supportée par la société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 180 personnes dont 8 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	161	
Employés		
Ouvriers		
Total	180	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Inscription hypothécaire	51 347
Nantissement clientèle	1 042 244
Autres engagements donnés	1 093 591
Total	1 093 591
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	51 347

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions SAS COMPTAFRANCE AUDIT EXPERTISE	203 275
Avals et cautions	203 275
Autres engagements reçus	
Total	203 275
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	203 275
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de fin de carrière représentent une valeur actuarielle de 619 715 €, au 30 septembre 2017, sur la base des paramètres retenus suivants :

- application des dispositions de la convention collective des Experts comptables
- hypothèse de départ volontaire à la retraite des salariés à l'âge de 62 ans
- taux moyen de charges sociales : 40,14 %
- taux de rotation du personnel faible
- table de mortalité utilisée : TG 05
- taux d'actualisation de 2%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

⚡

**Certifié conforme
à l'original**

Reçu au Greffe du Tribunal
de Commerce de Bourges

le 10 / 02 / 2018

COMPTAFRANCE

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Société Anonyme au capital de 1 378 016 €

Siège social : 10, Rue Georges Pompidou

18 000 BOURGES

**TEXTE DE LA DEUXIEME RESOLUTION RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT
ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 MARS 2018**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 620 439,32 € de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 620 439,32 €

+ Prélèvement sur les Autres Réserves : 81 487,58 €

Soit un total distribuable de 701 926,90 € affecté en totalité à titre de dividendes.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 8,15 € par action. Il sera mis en paiement au siège social le 31 mars 2018.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3.2° du Code Général des Impôts, calculé sur la totalité de son montant.

Le dividende éligible à la réfaction prévue à l'article 158-3.2° du Code Général des Impôts, est assujetti à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, dont le taux est de 12,80%.

Soit :

• Dividende global distribué	701 926,90 €
Soit par action	8,15 €
• Dividende distribué éligible à l'abattement de 40 %	252,65 €
Soit par action	8,15 €
Abattement par action	3,26 €
• Dividende distribué non éligible à l'abattement de 40 %	701 674,25 €
Soit par action	8,15 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes et les abattements correspondants pour les trois exercices précédents ont été les suivants :

En €	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014
Dividende global distribué	201 534,84	724 319,66	508 143,40
Soit par action	2,34	8,41	5,90
Dividende distribué éligible à l'abattement de 40 %	72,54	243,89	165,20
Soit par action	2,34	8,41	5,90
Abattement par action	0,94	3,36	2,36
Dividende distribué non éligible à l'abattement de 40 %	201 462,30	724 075,77	507 978,20
Soit par action	2,34	8,41	5,90

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.